

DIRECTION NATIONALE DES TRANSPORTS

OBSERVATOIRE DES TRANSPORTS

BUREAU DES SYNTHÈSES ÉCONOMIQUES

NOTE RELATIVE A LA COMPTABILITE DES TRANSPORTS ROUTIERS

INTRODUCTION

Le Mali est un vaste pays enclavé à faible densité de population. La continentalité du Mali qui lui conférerait un rôle de carrefour des échanges est devenue un handicap dont les conséquences sont :

- la dépendance du Mali vis à vis des pays côtiers dont le plus proche est à 900 kilomètres ,
- l'importance des coûts de transport dans la formation des prix à la consommation à l'intérieur et à l'exportation des produits ,

Ce constat dénote l'importance des Transports en général et des Transports routiers en particulier ; étant donné que la route du développement passe par le développement des routes.

Il est aussi évident de constater que l'amélioration de la compétitivité de l'économie malienne passe par celle du parc routier. Par conséquent, il est utile d'évaluer financièrement les Transports routiers à travers les Entreprises de Transports.

I GÉNÉRALITÉS SUR LA COMPTABILITÉ

La loi oblige toute entreprise à tenir une comptabilité conforme au plan comptable en vigueur: SYSCOA (Système Comptable Ouest Africain).

Conformément aux règles SYSCOA, l'exercice comptable coïncide obligatoirement avec l'année civile. La méthodologie employée serait la comptabilité simplifiée.

La tenue de la comptabilité impose des écritures journalières et périodiquement l'établissement de tableaux récapitulatifs qui indiquent sa situation financière et expliquent son évolution.

Les tableaux récapitulatifs sont:

- le Compte de Résultat de l'exercice;
- le Bilan (voir Annexes);

Ils servent de support aux déclarations fiscales pour l'imposition du bénéfice et constituent des éléments indispensables à la gestion de l'entreprise.

L'entreprise choisit dans le plan comptable les comptes qui sont nécessaires à la tenue de sa comptabilité.

La situation financière d'une entreprise s'apprécie périodiquement à travers des tableaux de comptes de synthèse (Annexes 1 et 2) .

Handwritten notes at the top of the page, possibly including a title or introductory text.

Handwritten notes in the middle-left section of the page.

Handwritten notes in the middle-right section of the page.

Handwritten notes in the lower-middle section of the page.

Handwritten notes in the lower-left section of the page.

Handwritten notes in the lower-right section of the page.

Handwritten notes at the bottom of the page.

ANNEXES

Annexe 1 : LES POSTES DU BILAN

ACTIF (Débit)	PASSIF (Crédit)
<p>(2) Comptes des Valeurs Immobilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> -Matériel de transport -Bâtiment -Matériel de bureau et informatique -Amortissement <p>(3) Comptes de Stocks</p> <ul style="list-style-type: none"> -Matières consommables (carburants, lubrifiants, pneumatique ,pièces de rechange -Fournitures consommables (fournitures et imprimés de bureau <p>(4) Comptes de Tiers</p> <ul style="list-style-type: none"> -Personnel -Taxes, TVA -Impôt sur bénéfice <p>(5) Comptes Financiers (de Trésorerie)</p>	<p>(1) Comptes de Ressources Durables</p> <ul style="list-style-type: none"> -Capital -Emprunt -Résultat net (Bénéfice ou Perte) <p>(4) Comptes de Tiers</p> <ul style="list-style-type: none"> -Clients <p>(5) Comptes Financiers (de Trésorerie)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Banque -Caisse

Annexe 2 : COMPTE DE RESULTAT**(6) Charges (Débit)****(7) Produits (Crédit)**

-Achats (matières consommables, carburants, lubrifiants, pneumatiques, Pièces de rechange de véhicule);
 -Fournitures consommables : fournitures de bureau et imprimés de bureau ;
 -Fournitures non stockables : eau ,électricité ;
 -Entretien et réparation;
 -Assurances (marchandises transportées, matériel de transport ;
 -Frais postaux et de télécommunications téléphone;
 -Droit de traversée ;
 -Impôts directs : taxe à l'essieu ,timbres fiscaux ,timbre de lettre de voiture , vignette carte grise ,carte de transport ,visites techniques ,taxes liées à l'activité de transport;

 -Charges sociales : personnel ,cotisations .

-Prestations de service (transport de voyageurs, transport de marchandises).

Résultat (Bénéfice)

Résultat (Perte)

Les tableaux de synthèse ne peuvent être établis en fin d'exercice qu'à partir des éléments enregistrés au jour le jour dans les comptes ouverts conformément au plan comptable .

L'entreprise établit une fiche par compte .

Chaque opération comptable fait varier au moins deux comptes : l'un est débité ,l'autre est crédité du même montant .

A tout moment la comptabilité doit permettre de vérifier l'égalité suivante :

$$\text{Total Débits} = \text{Total Crédits}$$

a) LE COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Le compte de résultat de l'exercice budgétaire récapitule les charges et les produits constatés pendant l'exercice .

La différence entre les charges et les produits représente le résultat qui figure ,soit sous les charges ,soit sous les produits de façon à présenter le compte de résultat sous la forme d'un tableau à deux colonnes égales .

Si le résultat doit être ajouté aux charges pour réaliser l'égalité ,il s'agit d'un bénéfice (charges inférieures aux produits) .

Une perte figure côté produits .

b) LE BILAN

Le bilan est un tableau à deux colonnes qui récapitule le patrimoine de l'entreprise à une date donnée .

La définition du bilan implique l'égalité de l'actif et du passif :l'entreprise ne peut employer que l'argent qui correspond à ses ressources .

La réglementation fiscale et commerciale oblige les entreprises à établir un bilan par exercice ,soit en principe un bilan par an .

Un exercice budgétaire correspond à une période de 12 mois .Pour une société ,ces 12 mois correspondent nécessairement à l'année civile .

L'exercice sociale est fixé librement par les associés lors de la rédaction des statuts .

Le bilan de clôture du premier exercice peut n'être établi qu'après une période maximale de 18 mois afin d'éviter l'établissement d'un bilan après quelques mois seulement d'activité .

La comptabilité journalière permet en outre de connaître à tout moment la situation de certains postes tels que le solde en banque par exemple .

Les principaux comptes sont les suivants :

- Comptes de Ressources durables (de Capitaux);
- Comptes de Valeurs immobilisées ;
- Comptes de Stocks ;
- Comptes de Tiers ;
- Comptes Financiers (de Trésorerie)
- Comptes de Charges des activités ordinaires ;
- Comptes de Produits des activités ordinaires ;
- Comptes des autres charges et des autres produits ;
- Comptes des engagements hors bilan.

Le suivi de l'entreprise est assuré par la tenue de documents obligatoires qui sont :

- le Livre Journal;
- le Grand Livre ;
- le Livre d'Inventaires .

a) LE LIVRE JOURNAL

Il sert à enregistrer chronologiquement sans blanc ,ni rature toutes les opérations comptables effectuées par l'entreprise .

Il doit être visé ,côté ,et paraphé par le greffier du Tribunal de grande instance statuant en matière commerciale .

Pour chaque opération ,les justificatifs doivent pouvoir être présentés (factures reçues , doubles de factures envoyées ,courriers) .

Il doit être conservé 10 ans à dater de sa clôture .

b) LE GRAND LIVRE

Il s'agit du fichier des comptes dont la tenue est obligatoire .Il n'a pas à être côté et paraphé .

c) LE LIVRE D'INVENTAIRES

Il est obligatoire de conserver dans un livre d'inventaires visé ,côté et paraphé et ce pendant 10 ans à dater de sa clôture ,les comptes de fin d'exercice (compte de résultat ,bilan ,annexes) et les états d'inventaire .

Le but de création d'entreprise de transport est de réaliser un profit ou bénéfice d'où l'importance de la connaissance de la comptabilité au niveau des transports routiers .

II COMPTABILITE AU NIVEAU DES TRANSPORTS ROUTIERS

Le bon suivi de la rentabilité de toute entreprise de transport passe obligatoirement par l'évaluation correcte de sa situation financière .

Le chef d'entreprise doit mettre en place un système lui permettant de suivre l'évolution de sa société . S'il le faut par un système informatisé . Ce système lui permettra de suivre correctement les rubriques suivantes :

- le parc automobile (état ,nombre ,véhicules en activité) ;
- la banque (les entrées et les sorties) ;
- la regie (les dépenses courantes) ;
- l'exploitation des véhicules (prix d'achat ,carburants ,lubrifiants ,pneumatiques, réparation ,entretien ;
- les dépenses légales (impôts et taxes ,commissions ,chauffeurs , vendeurs de billets , eau et électricité ,téléphone ,matériel de bureau ,visites techniques ,assurances ,droit de traversée ,taxe municipale .
- les autres dépenses (faux frais) : police ,gendarmerie ,services des transports ,mairie et autres ,commissions de chargement des véhicules .Il est à noter que les faux frais ne doivent pas fiscalement dépasser 1/1000 du chiffre d'affaire .

Il est difficile de tenir une comptabilité cohérente qui prend en compte toutes les dépenses engagées par les transporteurs afin de dégager le bénéfice net de l'entreprise suite à la complexité des charges des transports routiers à savoir les faux frais .

Suite à cet état de fait ,nous constatons en général que les sociétés de transports routiers n'ont pas de système de comptabilité propre .

Certains transporteurs font des brouillards des entrées (recettes)et des sorties (dépenses) Ensuite ils consultent un comptable agréé qui se charge d'élaborer les documents nécessaires à la tenue de leur comptabilité afin de leur permettre d'être en règle vis à vis du fisc .

EXEMPLE : type simplifié de documents

COMPTE DE RESULTAT

ACTIF (Charges)
PASSIF (Produits)

Comptes	Montant	Comptes	Montant
Achats charges externes autres charges externes charges fiscales charges de personnel charges de gestions courantes Dotations aux amortis- sements		Prestations de service	
S/Total (1)	A		
Résultat d'exploitation charges exceptionnelles Impôt sur les bénéfices			
S/Total (2)	B		
Total =S/Total(1)+S/Total(2)	A + B		
Résultat net (Bénéfice) (3)	C		
Totaux (1) +(2) + (3)	A+B+C		A+B+C

NB : Les lettres A,B,C ne sont qu'indicatives . Elles sont mentionnées dans les colonnes pour permettre seulement de bien comprendre les soldes du tableau .

BILAN

ACTIF

PASSIF

ACTIF				PASSIF		
Eléments	Valeur d'acquisition	Amortissement	Valeurs nettes	Eléments	Valeurs	Totaux
Valeurs Immobilières				Capitaux et réserves		*
Matériel de transp				compte de l'exploitat report à nouveau	*	
Valeur d'exploita				Résultat de l'exercice (Bénéfice)	*	
Valeurs réalisables à CT			*			
Débiteurs	*			Dettes à L M Terme	*	
Débiteurs divers	*			Dettes à C Terme		*
Valeurs disponibles			*	Etat (CF-TL- IGR)	*	
caisse	*			charges à payer (INPS)	*	
banque	*			charges à payer (Impôt) (BIC)	*	
				Interêts et frais/prêt		
Totaux			N			N

NB : Total Passif = Total Actif

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES

Rubriques	Montant	Totaux
Achats		*
-fournitures de bureau	*	
-produits d'entretien	*	
-carburants et lubrifiants	*	
-eau - électricité	*	
-divers	*	
Charges externes		*
-location locaux	*	
-location matériel	*	
-entretien locaux	*	
-entretien matériel de transport	*	
-entretien matériel de bureau	*	
-entretiens divers	*	
-assurances	*	
-documentation générale	*	
-frais de photocopie	*	
Autres charges externes		*
-honoraires	*	
-frais de publicité	*	
-frais de manutention	*	
-voyages et déplacements	*	
-frais de communication	*	
Charges fiscales		*
-contribution forfaitaire	*	
-taxe de logement	*	
-vignettes	*	
-timbres fiscaux	*	
Charges de personnel		*
-salaires du personnel	*	
-ration du personnel	*	
-frais de pharmacie	*	
-charges INPS	*	
Charges de gestion courante		*
-frais administratifs	*	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS					
Eléments	Valeurs d'acquisition	Date d'acquisition	Taux d'amortissement	Amortissement	Valeurs résiduelle

La comptabilité des transports routiers est un peu complexe en ce sens qu'il n'y a pas de principes arrêtés par les services fiscaux en la matière .

Les transporteurs maliens ont la latitude de s'ériger en individuels (1 à 4 véhicules , cinq (5) millions de chiffre d'affaire) ou en sociétés (plus de 4 véhicules) .Par rapport à cette liberté ,les transporteurs préfèrent être individuels que sociétés car les transporteurs individuels ne paient que la taxe des transports routiers (TTR) et ne sont pas soumis à la production de bilan en fin d'exercice .Mais ils établissent pour leur propre information un compte d'exploitation dans lequel ils dégagent les charges (frais) et les produits (prestations de service) pour en déduire le résultat de l'exercice qui peut être positif (Bénéfice) ou négatif (perte) .

PRODUITS - CHARGES = RESULTAT

Les charges concernent : l'achat du matériel (véhicule) ,l'autorisation d'importation ,les frais d'approche du véhicule (port-transit) ,les frais de dédouanement ,les frais des affaires économiques ,les frais d'expertise DNT , les frais d'établissement de la carte grise ,de la carte de transport national ou international ,la visite technique et le cahier de bord ,les assurances ,la TTR , les frais de carburant et lubrifiants ,les frais d'entretien du véhicule. A ces charges ,il faut ajouter l'amortissement du véhicule .

Les produits concernent les ressources dégagées par l'exploitation du véhicule .Ainsi en fin d'exercice ,le transporteur établit le Compte d'exploitation comme suit:

COMPTES D'EXPLOITATION

Charges	Produits
Frais divers	Prestations de service
Amortissements	
Résultat (Bénéfice)	Résultat (Perte)

Les transporteurs individuels ,après le paiement de la Taxe des Transports Routiers (TTR) n'ont pas d'autres engagements vis à vis du fisc . Par contre,les opérateurs économiques qui créent des sociétés de transport sont obligés en plus de la TTR de payer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA),par exemple sur le prix de transport :18% du chiffre d'affaire (prestation) .Ce qui pose énormément de problèmes de trésorerie aux sociétés ,car en principe les usagers des transports (commerçants ,voyageurs) n'accepteront pas de payer un tarif de transport majoré de TVA qui est en général reversée aux services fiscaux.En cas de non récupération de la TVA ,les sociétés sont tenues de payer à la place des clients, ou d'être pénalisées par le fisc .Ainsi pour s'en sortir,les sociétés ne déclarent pas toutes leurs charges engagées surtout les dépenses de promotion ou de corruption (paiement de commission aux donneurs de fret ou de passagers ,pourboires pour les policiers , les gendarmes ,les agents routiers ,les agents de la mairie ,les agents des eaux et forêts et autres).Aussi au delà de 4 véhicules immatriculés en leur nom ,les transporteurs affectent les autres véhicules de leur parc à des parents ou amis pour échapper au fisc. Cet agissement nuit au suivi correct de leur situation financière car à force d'éliminer certains éléments de la comptabilité ou quelques fois la négligence de la tenue de la comptabilité ,ces transporteurs ne sont plus en mesure de fournir des résultats corrects de leur exploitation . Au bout du rouleau ,ils se retrouvent dans des conditions pas souhaitables (faillite) avec des pénalités fiscales .

Au fil des temps avec le cumul des pénalités et autres charges non contrôlées (multiplication des agents de commission : vendeurs de billets ,chercheurs de fret ,reduction du prix de transportetc) . Ces sociétés finissent par disparaître ou pour se maintenir malgré tout ,elles essayent de faire d'autres activités qui n'ont rien à voir avec les transports.

Actuellement quelques uns des transporteurs soucieux de la bonne marche de leur société et suite à l'évolution des circuits de l'information (Informatique) s'efforcent à mettre en place un système propre de comptabilité informatisé avec un logiciel adapté à leur besoin .Ce système leur permet plus ou moins de suivre l'évolution de leur activité de transport .

Mais avec les éléments (faux frais) que j'ai évoqués plus haut ,à ce jour il n'y a pas de société de transport détenant une comptabilité réelle qui prend en compte toutes les charges afin de dégager correctement une situation saine suite à l'analyse de la situation que connaissent les transporteurs pour l'exploitation de leurs véhicules de transport .

Nous allons essayer en un premier temps de mettre sur pied un modèle de comptabilité à soumettre aux sociétés de transport afin de leur faciliter la gestion de leur société ,leur

permettre d'être en règle vis à vis des services fiscaux et leur éviter de payer des pénalités inutiles .

Modèle de comptabilité simplifié pour les sociétés de transport (voir tableaux):

- 1) le bilan (Actif et Passif)
- 2) le compte de résultat
- 3) tableau des Amortissements
- 4) tableau Actif Immobilisé
- 5) Détail tableau des Amortissements
- 6) Détail des Charges

BILAN ACTIF
Document fin Exercice
Période du 01 Janvierau 31 Décembre

Détail des Postes	Exercice de l'Année		
	Brut	Amortissement	Net
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles			
-Terrains			
-Batiments			
-Installations et agencements			
-Matériel			
-Matériel et mobilier de bureau			
-Matériel de transport			
<i>Total Actif immobilisé (I)</i>			
Actif circulant			
Créances et emplois assimilés			
-Clients			
-Autres créances			
<i>Total Actif circulant (II)</i>			
Trésorerie - Actif			
Banque			
-BIM - Bamako			
-BIM- Ségou			
-BOA -Bamako			
-USB -Dala			
Caisse			
-Caisse			
<i>Total Trésorerie Actif (III)</i>			
Total Général (I+ II + III)			

BILAN PASSIF
Document fin Exercice
Période du 01 Janvierau 31 Décembre

Détail des Postes	Exercice de l'Année
<p>Capitaux propres et Ressources Assimilées</p> <p>Capital -capital</p> <p>Primes et Réserves -réserves légales -reserves statutaires</p> <p>Résultat Net de l'exercice -bénéfice</p> <p><i>Total Capitaux propres (I)</i></p> <p>Dettes financières et Ressources Assimilées -emprunts</p> <p><i>Total Dettes financières (II)</i> <i>Total Ressources stables (I) + (II)</i></p> <p>Passif circulant -Fournisseurs d'exploitation -Dettes fiscales -Dettes sociales -Balanza -Betram-SA -Compte courant associé</p> <p><i>Total passif circulant (III)</i></p> <p>Trésorerie Passif</p> <p>Banques -BDM Bamako -BDM Ségou -BMCD Bamako -BHM Bamako</p> <p><i>Total Trésorerie Passif (VI)</i></p>	
Total général (I + II + III + VI)	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et Mouvements / Rubriques	A Amortissement cumulés à l'ou- verture de l'exer- cice	B Augmentation Dotation de de l'exercice	C Diminution Amortisse- ments rela- tifs aux élé- ments sortis de l'actif	D=A+B+C Montant brut à la clôture l'exercice
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
- Bâtiments	*	*	-	*
- Installations et agence- ments	*	*	-	*
- Matériel	*	*	-	*
Matériel et mobilier de bureau	*	*	-	*
- Matériel de transport			-	
Total général	*	*	0	*

TABLEAU ACTIF IMMOBILISE

Situations et Mouvements Rubriques	A Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentation B Acquisitions	Diminution C Cessions	D= A+B - C Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations corporelles				
- Terrains	*	-	-	*
-Bâtiments	*	-	-	*
-Installations et agencements	*	-	-	*
-Matériel	*	-	-	*
-Matériel et mobilier de bureau	*	-	-	*
-Matériel de transport	*	*	-	*
Immobilisations financières				
-Titres de participation	*	*	-	*
-Autres immobilisations financières	*	*	-	*
	*	*	0	*

TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 31 DECEMBRE

Intitulés	Nombre	Date	Taux	Valeur	Amortis-	Amortis-	Total	Valeurs
	d'ac-			d'ac-	sements	sements	Amor-	résiduelles
	quisi-			quisi-	antérieurs	Exercice	tisse-	
	tion			tion		de l'an-	ments	
						née ...		
282 Terrains				*				*
210 Terrains	-	-	-	*	-	-	-	*
2831 Construc-								
tion								
2831 Construc-	-	-	%	*	*	*	-	
tion								
2831 Escale				*	*	*	*	
Ségou	-		-	*	*	*	*	
				*	*	*	*	*
284 Matériel et								
outil								
284 Matériel	-	-	%	*	*	-	*	-
et outil								
284 Cuve et	-		-	*	*	*	*	*
stockage								
				*	*	*	*	*

NB : Les étoiles (*) représentent des chiffres et les tirets des zéros

TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 31 DECEMBRE

2845 Matériel roulant

Intitulés	Nombre	Date d'acqui- sition	Taux	Valeur d'acqui- sition	Amortis- sements antérieurs	Amortis- sements Exercice de l'an- née	Total Amor- tisse- ments	Valeur résiduel- les
Matériel roulant	-	-	%	*	*	-	*	-
Matériel roulant	-	-	-	*	*	-	*	-
Tracteur Merce- des G 222	-	-	-	*	*	-	*	-
Tracteur Merce- des G 2305	-	-	-	*	*	-	*	-
Tracteur Merce- des G 3860	-	-	-	*	*	-	*	-
Tracteur MAN G 5048	-	-	-	*	*	-	*	-
Benne Merce- des G 5274	-	-	-	*	*	-	*	-
				*	*	-	*	-

TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 31 DECEMBRE

2838 Agencement aménagement installation

Intitulés	Nombre	Date d'acqui- sition	Taux	Valeur d'acqui- sition	Amortis- sements antérieurs	Amortis- sements Exercice de l'an- née	Total Amor- tisse- ments	Valeurs résí- duelles
AAI	-	*	%	*	*	*	*	*
AAI	-	*	-	*	*	*	*	*
AAI	-	*	-	*	*	*	*	*

DETAIL DES CHARGES

Autres Achats *

- Achats stockés Produits *
- Autres Achats fournis non stockés Electri *
- Autres Achats fournis non stockés Autre *
- Energie *
- Essence *
- Gasoil *
- Huile *
- Graisse *
- Gaz industriel *
- Autres Achats fournitures d'entretien stock *
- Autres Achats fournitures bureau non stock *
- Autres Achats Petits Matériels et Outillages *
- Autres Achats Etudes et Prestations de service *
- Autres Achats Travaux Matériels et Equipements *

Transport sur Achat *

- Transport sur Achat *

Services Extérieurs *

- Locations batiments *
- Entretien et réparations biens immobiliers *
- Entretien et réparations biens mobiliers *
- Pièces de rechange *
- Pneus *
- Batteries *
- Entretiens *
- Réparations *
- Autres entretiens et réparations *
- Assurances Matériel de transport *
- Documentation générale *
- Annonces -Insertions *
- Frais de téléphone *
- Autres frais bancaires *
- Commissions et courtages sur ventes *
- Honoraires *
- Divers frais *
- Concours divers *
- Frais de déménagement *
- Receptions *
- Missions *

Impôts et Taxes		*
-Patentes ,licences ,et taxes annexes	*	
-Taxes de prestations de service	*	
-Droit de timbre	*	
-Taxes sur les véhicules de société	*	
-Vignettes	*	
-Autres droits	*	
-Autres Amendes pénales et fiscales	*	
-Contributions forfaitaires	*	
-Taxes de logement	*	
Autres charges		*
-Dons	*	
Charges de Personnel		*
-Appoint Salaires et Commissions	*	
-Autres Rémunérations Directes	*	
-Charges sociales /Rémunérations Personnel national	*	
-Autres charges sociales	*	
-Médecine du travail et Pharmacie	*	
Frais Financiers		*
-Intérêts des Emprunts auprès des Etablissements de Crédit	*	
Dotations aux amortissements		*
-Dotations	*	
Dotations aux provisions		*
-Provisions BIC 98	*	

III RECOMMANDATIONS

La tenue correcte de la comptabilité des transports routiers rend la société plus crédible, car elle permet au chef d'entreprise de suivre l'évolution de son activité et de se rendre compte à temps des anomalies qui peuvent en découler.

Pour permettre à tous les transporteurs d'exercer normalement la profession et d'être en règle vis à vis du fisc, il faut opter pour une seule réglementation financière :

- soit le paiement de la taxe sur les transports routiers (TTR) ;
- soit la présentation du bilan pour tous les transporteurs quelque soit l'importance de leur parc de véhicules .
- soit le paiement de la TTR et la présentation du bilan pour tous les transporteurs sans distinction .

Il serait souhaitable d'harmoniser le système afin de permettre aux services fiscaux de récupérer leur dû et aux sociétés de transport de ne plus être lésées par rapport aux transporteurs individuels .

Bamako le 9 Avril 2001

Mme Nana Kadidia NIARE

Chevalier de l'Ordre National